Accusé de réception en préfecture 079-200072189-20171016-2017-10-07-DE Date de télétransmission : 25/10/2017 Date de réception préfecture : 25/10/2017

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine

46, boulevard Edgar Quinet 79200 Parthenay Tél. 05 49 64 25 49

pays-de-gatine@gatine.org



Extrait de délibération

Identifiant 2017-10-07

Comité syndical 16 octobre 2017 – Parthenay

L'An Deux Mille dix sept le seize octobre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Hervé Loïc Boucher a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 10 octobre 2017 Pouvoirs : 0

Nombre de délégués en exercice : 30 titulaires / 31 suppléants Absents, excusés : 10 titulaires / 30 suppléants

Présents: 20 titulaires / 1 suppléant Votants: 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	COIFFARD Jean-François, FOUILLET Olivier, NOLOT Monique	BIRONNEAU Pascal		
Parthenay- Gâtine	BELY Françoise, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean- Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent	ALBERT Philippe, DUFOUR Jean-Paul, → GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé	PILLOT Jean	
Val de Gâtine	BASTY Jean-Pierre, CHAUSSERAY Francine, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BARANGER Johann, BOUJU Gilles, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry,		

Office de tourisme de pôle en Gâtine

La question du maintien de l'Office de tourisme de pôle en Pays de Gâtine porté par l'association Tourisme en Gâtine est débattue au sein de l'assemblée en question diverse.

Ainsi, à l'issue de ce débat, le Comité syndical décide de délibérer sur la motion suivante portant maintien d'un office de tourisme de pôle en Gâtine.

Abstentions: 4 membresVotants: 17 membres.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part au vote.

MOTION DE SOUTIEN

Pour le maintien d'un office de tourisme de pôle en Gâtine

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notre) a transféré, à compter du 1^{er} janvier 2017, comme compétence obligatoire aux communautés de communes, la « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme ».

Sans attendre cette décision législative, les communautés de communes de Gâtine se sont organisées dès 2011 pour créer un office de tourisme de pôle afin d'assurer le développement touristique du territoire.

Aussi,

- Considérant le rôle de cet outil de développement pour le territoire
- Considérant l'importance du projet de parc naturel régional en cours

Le PETR du Pays de Gâtine réaffirme son intérêt pour le maintien d'un office de tourisme de pôle dans un objectif de développement touristique de son territoire d'une part, et dans le cadre de son projet de parc naturel régional d'autre part.

Le comité syndical du PETR du Pays de Gâtine souhaite faire valoir, par cette motion, son positionnement au regard de ses missions d'acteur de l'aménagement et du développement du territoire.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme

Le Président Didier GAILLARD